

## APPEL À PARTICIPATION

### Concours de peinture et de photographie sur le dialogue interreligieux

Religions for Peace Europe, en coopération avec le Comité pour le dialogue interreligieux et interconvictionnel de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, annonce un concours international de peinture et de photographie sur le thème :

#### Dialogue interreligieux : des ponts de coopération, de paix et de compréhension

Ce concours vise à encourager les jeunes à exprimer, par l'art et la photographie, leurs idées sur l'harmonie religieuse, le respect de la diversité, la coexistence pacifique et le rôle du dialogue dans la construction d'une société plus ouverte et inclusive.

| CATÉGORIES DU CONCOURS                                                                                     | TRANCHE D'ÂGE | PRIX PAR CATÉGORIE                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Catégorie A : Peinture<br>Catégorie B : Photographie<br>Des prix distincts attribués dans chaque catégorie | 18–30 ans     | 1 <sup>er</sup> prix : 700 EUR<br>2 <sup>ème</sup> prix : 500 EUR<br>3 <sup>ème</sup> prix : 300 EUR |

Les œuvres soumises devront illustrer des thèmes tels que la coexistence interreligieuse, le respect d'autrui, la paix, la solidarité, l'amitié, la coopération entre les communautés religieuses et les valeurs humaines partagées.

#### Portée géographique et participation des partenaires

Le concours est ouvert aux jeunes de 18 à 30 ans qui résident en Europe ou sont affiliés à une université européenne, à une organisation religieuse ou communautaire, ou à un réseau partenaire.

Le Réseau européen interreligieux de la jeunesse de Religions for Peace Europe soutiendra la diffusion de l'appel et encouragera la participation des jeunes. D'autres organisations partenaires pourront également être invitées à diffuser l'appel et à encourager la participation, sans être considérées comme coorganisatrices, sauf confirmation écrite des organisateurs.

#### Prix, reconnaissance et vote en ligne

Les prix seront attribués séparément dans les catégories Peinture et Photographie. Pour chacune d'elles, les prix suivants seront décernés :

**Premier prix** : trophée, lettre de reconnaissance et 700 EUR.

**Deuxième prix** : certificat de reconnaissance encadré et 500 EUR.

**Troisième prix** : certificat de reconnaissance et 300 EUR.

Les œuvres sélectionnées pourront également être exposées à Strasbourg les 18 et 19 novembre 2026 et promues par les canaux de communication officiels de Religions for Peace Europe et de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.

**Vote en ligne** : après vérification de l'éligibilité, certaines peintures et photographies pourront être publiées en ligne et soumises au vote du public. Les œuvres obtenant le plus grand nombre de votes pourront être retenues pour l'exposition à Strasbourg les 18 et 19 novembre 2026, sous réserve des contraintes d'espace, des critères de qualité et des exigences en matière de protection des personnes et des données.

**Évaluation** : Les œuvres seront évaluées par un jury selon leur créativité, leur originalité, leur pertinence par rapport au thème, leur expression artistique et le message transmis. Le vote en ligne pourra servir à sélectionner les œuvres exposées et à favoriser la participation du public, tandis que les prix définitifs seront attribués par le jury.

### Période de candidature, date limite et contact

Période de candidature : du 1er septembre au 10 novembre 2026 | Les candidatures doivent être envoyées par courriel à : [art@rfpeurope.org](mailto:art@rfpeurope.org)

### Chaque candidature doit comprendre :

- Nom et prénom
- Âge
- Pays
- Université ou institution
- Numéro de téléphone ou adresse électronique
- Catégorie du concours : Peinture ou Photographie
- Une brève description de l'œuvre

### Exigences techniques

- Formats de fichiers acceptés : JPG, PNG ou PDF.
- Taille maximale : 10 Mo par fichier soumis.
- Pour les peintures : les participants doivent fournir une copie numérique claire de l'œuvre, obtenue par numérisation ou photographie.
- Lorsque le transport ou l'exposition de l'œuvre originale est requis, les peintures doivent mesurer entre 20 × 20 cm et 80 × 80 cm.
- La technique picturale peut être librement choisie par le participant en fonction du sujet et du concept artistique de l'œuvre. Les techniques acceptées peuvent inclure le crayon, le rapidographe ou stylo technique, l'encre, le dessin à la plume, l'aquarelle, la peinture acrylique, les techniques mixtes ou d'autres techniques artistiques ne faisant pas appel à l'IA.
- Les peintures doivent être réalisées sur des supports physiques tels que le carton, la toile, le bois, la pierre ou tout autre support artistique approprié.
- Pour les photographies : les participants doivent soumettre une image originale en haute résolution.
- Toutes les œuvres soumises doivent être des créations originales du participant.

- Les œuvres ou images entièrement générées par l'intelligence artificielle ne sont pas admissibles. Des ajustements techniques mineurs, tels que le recadrage, la correction de l'exposition, de la couleur ou de la lumière, ou le nettoyage d'une numérisation, sont autorisés, à condition que l'œuvre ou la photographie originale ait été créée par le participant. Toute utilisation d'outils numériques doit être déclarée dans la candidature.

### Protection des données

Les données à caractère personnel transmises dans le cadre du concours seront traitées uniquement aux fins de son administration, de la communication, de l'évaluation, du vote en ligne, de la promotion et de la documentation, et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

### Utilisation des œuvres soumises

En soumettant une œuvre, les participants en conservent l'entière propriété tout en accordant aux organisateurs un droit non exclusif de l'exposer, de la publier, de la reproduire et de la promouvoir dans le cadre du concours, du vote en ligne, de l'exposition et des activités éducatives ou promotionnelles connexes, avec mention appropriée du nom de l'auteur.

### Autorisations relatives aux photographies

Les participants sont responsables de l'obtention de l'autorisation de toute personne identifiable figurant sur les photographies soumises. Pour les photographies représentant des enfants, le consentement approprié d'un parent ou tuteur légal doit être obtenu avant la soumission.

### Cérémonie de remise des prix et prise en charge du voyage

L'ouverture officielle de l'exposition, accompagnée de la cérémonie de remise des prix et de l'annonce des lauréats, aura lieu le 17 ou le 18 novembre 2026 à Strasbourg, en France (date exacte à confirmer). L'exposition des œuvres sélectionnées se tiendra les 18 et 19 novembre 2026.

Les organisateurs prendront en charge les frais de voyage et d'hébergement des lauréats participant à la cérémonie de remise des prix à Strasbourg. Les modalités pratiques et les conditions applicables leur seront communiquées directement. Les œuvres sélectionnées pourront être présentées pendant la cérémonie ou intégrées à l'exposition.

Nous invitons tous les jeunes remplissant les conditions à participer à ce concours et à contribuer, par leur talent, à la diffusion de messages de paix, de dialogue et de compréhension interreligieuse.

**Sites internet :** <https://rfpeurope.org/> | <https://niric-dialogue.eu/>

<https://www.coe.int/fr/web/ingo/committee-for-interreligious-interconvictional-dialogue>